

Au port , chargé de biens , tu pouvais , Despréaux ,
 Jouir tranquillement du fruit de tes travaux :
 Cependant, loin de vivre à couvert de l'orage ,
 Affrontant de nouveau le péril du naufrage ,
 Tu vas , vieux marinier , briser contre des bans
 Que ta muse évita dans ses plus jeunes ans.
 En vain , pour t'excuser , un ami peu sincère
 Allègue en ta faveur la vieillesse d'Homère :
 Chacun voit , au travers de son discours flatteur ,
 Que sa bouche dément le secret de son cœur.
 En effet , comparer une satire fade
 Au poëme qui cède à la seule Iliade ,
 C'est vouloir se railler , ou , lâche complaisant ,
 Egaler au soleil un insecte luisant.
 Si le retour d'Ulysse a pour nous moins de charmes
 Que le courroux d'Achille et ses nobles faits d'armes ,
 S'ensuit-il donc qu'Homère ait fait , en ses vieux jours ,
 Un poëme aussi froid que ton dernier discours ?

Toute la satire de Gacon est sur ce ton modéré ; il faut croire que Boileau ne s'en fâcha pas beaucoup , et que sa mauvaise humeur dut être bien plus grande à l'égard des sots louangeurs qui essayèrent d'assimiler sa faible satire au poëme de *l'Odyssee*. Dans deux autres satires qui sont aux pages 27 et 31 des *OEuvres du Poëte sans fard*, Gacon prend la défense de Boileau contre ses détracteurs ; et si cette défense est mêlée de quelques critiques , du moins ne s'adressent-elles qu'à ce qu'il y a d'incomplet ou de mal choisi dans les exemples cités par Boileau contre les femmes. On trouve dans les œuvres de Regnard une satire contre *les Maris*, que cet agréable auteur eut l'idée de composer par opposition au sentiment de Boileau. Il est bien certain que le poëte Gacon a pris part à cette pièce ; mais elle est , d'un bout à l'autre , si piquante , tellement soutenue dans son développement , que la part du rimeur lyonnais a dû être des plus légères. Cette satire est également imprimée dans les *OEuvres du Poëte sans fard* , et l'on peut bien dire qu'elle est la meilleure du recueil.

Une des *bêtes-noires* de Gacon , et qu'il prenait souvent plaisir à piquer , c'était l'avocat Marc Perrachon , né à Grenoble en 1630 , d'une famille originaire du Piémont. Cet avocat-poëte , aussi emphatique dans ses plaidoyers que dans ses vers , avait été élevé